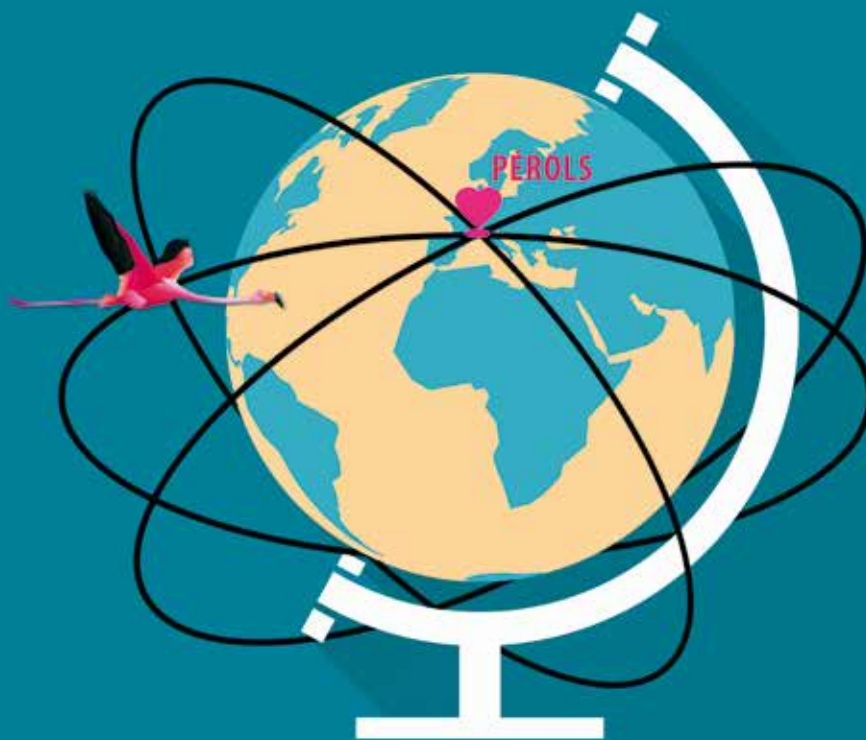


L'ACCENT PÉROLIEN

N°29 JANVIER FÉVRIER MARS 2022 | www.ville-perols.fr



Jean-Pierre Rico, Maire de Pérols
et le Conseil municipal
vous présentent leurs
MEILLEURS VŒUX pour 2022.

MENUISERIE ALU/PVC
VERANDAS
FERMETURE LOGGIAS
STORES - TOILES
VOLETS ROULANTS



VOLETS BATTANTS
MOUSTIQUAIRES
MIROITERIE
AUTOMATISMES
PIECES DETACHEES

HEXAGONE SUD

USINE DE FABRICATION
PARTICULIER & PRO



Email : hexagone.sud@wanadoo.fr
www.hexagonesud.net



04 67 71 16 41



4 | 8 DOSSIER

Elections

10 | 13 ACTU

TOP

Enfance

Médiathèque

14 | 17 DOSSIER

Urbanisme

18 | 19 INFOS DIVERSES**20 | 23 ÉCONOMIE**

Nouveaux arrivants

24 | 28 CONSEIL MUNICIPAL**PERMANENCES DU MAIRE**

Les jeudis de 9h00 à 12h00 sur RDV (Hôtel de ville - 2^e étage).
Contactez le cabinet du maire au **04 67 50 45 01** ou par courriel à **cabinetdumaire@ville-perols.fr**

L'ACCENT PÉROLIEN

Journal municipal d'information de Pérols
Mairie de Pérols - place Carnot - CS 80005
34473 Pérols CEDEX - Tél. : 04 67 50 45 00

Directeur de la publication : Jean-Pierre Rico

Rédaction & graphisme : Service communication
communication@ville-perols.fr

Crédits photos & illustrations :

Mairie de Pérols - AdobeStock.com

Impression & publicité :

LPJ Hippocampe | Dépôt légal : Décembre 2021

Le journal est consultable sur le site de la ville
www.ville-perols.fr



Chères Péroliennes, chers Péroliens,

2022 nous a ouvert les bras, et nous allons tenter d'y entrer avec optimisme en espérant que les conditions sanitaires s'améliorent et impactent moins nos vies. Malgré les efforts réalisés, la pandémie ne recule pas, et continue d'impacter la vie économique de nos entreprises. Le tissu associatif et le milieu scolaire voient encore leurs activités bousculées.

La ville de Pérols reste vigilante et continuera d'apporter son soutien sans faille à l'ensemble de ces secteurs en maintenant ses activités, en poursuivant l'éducation de ses enfants, tout en respectant les différents protocoles sanitaires qui ne cessent de se succéder. La santé reste notre priorité.

L'année 2022 sera une année d'élections majeures telles que les élections présidentielles et législatives. Vous trouverez d'ailleurs dans cette édition un dossier complet vous présentant la nouvelle organisation des bureaux de vote.

En espérant que cette année soit propice à un retour vers la vie normale, je vous souhaite à tous et à toutes une très belle année.

« Ensemble nous sommes heureux, ensemble nous sommes plus forts, ensemble nous sommes le cœur de Pérols ».

*Jean-Pierre Rico,
Votre maire*

BUREAUX DE VOTE

Changement de sites

Vos 8 bureaux de vote réunis sur deux sites

SOUS
RÉSERVE
DES DISPOSITIONS
LIÉES
À LA CRISE SANITAIRE



La commune comptera 2 sites pour 8 bureaux de vote : Salle Yves Abric et Gymnase Colette Besson.

Vous retrouverez à la salle Yves Abric les bureaux n°1, 2 et 3. Les bureaux n°4, 5, 6, 7 et 8 seront quant à eux au gymnase Colette Besson.

Attention : le bureau n°3 devient le bureau n°8. Toutefois, seul le numéro de bureau change.

Exemple : Vous étiez électeur du bureau n°8 à la salle Yves Abric, votre lieu de vote ne change pas. Vous votez toujours à la salle Yves Abric, mais au bureau n°3.

En cas de doute, pensez à vérifier votre numéro de bureau et son adresse sur votre carte d'électeur ! (que vous recevrez avant le 1^{er} tour de l'élection présidentielle).

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES & LÉGISLATIVES

Qui ? Quand ? Comment ?

Inscriptions sur les listes électorales, cartes d'électeurs, papiers obligatoires, ...
On vous explique tout.

• S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

Les demandes d'inscription et les demandes de changement d'adresse sur les listes électorales peuvent s'effectuer toute l'année. Toutefois, une date limite est imposée par la loi. Pour participer aux scrutins des élections présiden-

tielles et législatives, vous avez jusqu'au vendredi 4 mars 2022 pour vous inscrire (6ème vendredi avant le 1^{er} tour). Dans le cas où vous souhaiteriez voter uniquement pour les élections législatives, vous avez jusqu'au vendredi 6 mai 2022.

Pour vous inscrire, vous devez : avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection, être français, jouir de vos droits civils et politiques.



• **VOUS VOULEZ VÉRIFIER VOTRE INSCRIPTION ÉLECTORALE ET VOTRE BUREAU DE VOTE ?**

- Rendez-vous sur le service en ligne « interroger sa situation électorale (ISE) » sur : www.service-public.fr/particuliers/
- ou contactez votre service élections : **04 67 50 45 03**

• **VOUS AVEZ 18 ANS ?**

Si vous avez fait toutes les démarches de recensement citoyen, vous êtes alors inscrit automatiquement sur les listes électorales.

Si l'inscription d'office n'a pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement...), vous devez demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de la mairie ou en ligne

(personne ayant 18 ans révolus) sur www.service-public.fr

• **VOUS AVEZ DÉMÉNAGÉ ?**

Vous devez vous inscrire auprès de la mairie de votre nouvelle commune ou en ligne sur www.service-public.fr

Les personnes déjà inscrites sur les listes électorales de la Ville de Pérols, qui ont déménagé à une autre adresse sur la commune, doivent demander leur changement d'adresse afin de pouvoir voter dans le bureau de vote de leur nouveau domicile.

• **CARTE ÉLECTORALE**

Une refonte des cartes électorales est prévue en 2022. Vous recevrez, par courrier, à votre domicile, une nouvelle carte d'électeur sans démarche de votre part, au plus tard 3 jours avant le scrutin du 1^{er} tour des élections présidentielles. Toutes les cartes électorales qui nous seront retournées non distribuées par les services postaux seront tenues à la disposition des électeurs dans les bureaux de vote le jour du scrutin.

Bon à savoir : La carte d'électeur n'est pas obligatoire pour voter. Seule une pièce d'identité avec photo l'est.



Vous serez absent pour les élections ? VOUS POUVEZ VOTER PAR PROCURATION

Que ce soit pour le 1^{er} tour, le 2^{ème} tour ou les deux tours, vous avez la possibilité de voter par procuration.

La démarche doit être faite le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration.

QUI EST QUI ?

Est appelé :

- « **Mandant** » : celui qui donne la procuration

- « **Mandataire** » : celui qui reçoit la procuration

Le mandataire pourra recevoir :

- Soit une procuration établie en France
- Soit une procuration établie en France et une établie hors de France pour un français résidant à l'étranger.
- Soit deux procurations établies à l'étranger.

Nouveau - Désormais depuis le 1^{er} janvier 2022 un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne.

Le mandataire devra cependant se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

?

COMMENT DONNER
PROCURATION ?

En ligne,
sur la téléprocédure
maprocuration.gouv.fr

En pré-remplissant
en ligne
le CERFA 14952*03
sur le site
[service public.fr](http://service.public.fr)

En se présentant
directement
devant **une autorité**.
Police Nationale
de Lattes
Gendarmerie
de Palavas les Flots
Tribunal Judiciaire
de Montpellier

Attention : Quelle que soit la procédure choisie parmi celles-ci, le mandant doit se déplacer devant une autorité pour faire valider sa procuration.

Dans les 3 cas le mandant devra être en possession des informations suivantes concernant son mandataire :

Nom-prénom-date et lieu de naissance et son n° NNE (Numéro National d'Électeur)
Ce numéro NNE pourra être récupéré sur la carte électorale, ou en interrogeant la téléprocédure (interroger sa situation électorale ISE).
Les adresses personnelles du mandant et du mandataire ne sont plus nécessaires pour établir une procuration.

VOUS VOTEZ POUR LA 1^{ÈRE} FOIS ?

Pas de panique ! Suivez le guide

- Je vérifie **l'adresse et le numéro de mon bureau** sur ma carte électorale
- Je prépare **ma carte électorale** et **ma pièce d'identité**
- Une fois sur place je prends **les bulletins des candidats + 1 enveloppe**
- Je me **rends dans l'isoloir** pour mettre mon bulletin dans l'enveloppe
- Je **présente ma pièce d'identité et ma carte d'électeur** et **dépose mon enveloppe dans l'urne.**
- **Je signe** sur la liste d'émargement

A voté !



DÉCOUVREZ NOS PLUS BELLES ADRESSES

MEZZO FORTÉ

Saint Jean de Védas



Dans un cadre de vie verdoyant avec de **larges terrasses**
Résidence de 31 **appartements d'exception** du T2 au T4

RÉSIDENCE ORÉA

Montpellier



Appartements **du T2 au T4**, à proximité du Bois de Montmaur
Future ligne 5 du tramway en pied d'immeuble

DOMAINE DE CANASTEL

Baillargues



Au coeur d'un **quartier résidentiel** du centre de Baillargues
Appartements du T2 au T4



DOMAINE DE TIARA

Montpellier



Deux résidences de **18 et 20 appartements**
du T2 au T4

Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance. *Logo*

2022, les TOP et les séjours sont de retour !

En raison du contexte sanitaire, depuis plus d'un an, les activités de nos enfants ont été fortement modifiées ou annulées. En 2022, reprenons les bonnes habitudes.

Les TOP (*Temps d'Organisation Pérolien*) c'est reparti !

Après une longue absence, les TOP sont de retour.

Les élèves des deux groupes scolaires peuvent à nouveau bénéficier des activités après l'école.

De la grande section de maternelle au CM2, vos enfants se verront proposer un grand nombre d'activités culturelles et sportives, épanouissantes et originales.

Les séjours aussi !

Les séjours tant appréciés par nos enfants reprendront dès les vacances d'hiver !

Petits et grands, de 5 à 17 ans, pourront profiter des séjours proposés par le service enfance jeunesse pendant les vacances. Activités de pleine nature, sport aventure, montagne...

Pour plus d'informations, rapprochez-vous de votre espace famille, rue Font-Martin ou en appelant au 04 67 50 45 45.



SOUS
RÉSERVE
DES DISPOSITIONS
LIÉES
À LA CRISE SANITAIRE

Lors du Conseil municipal du 2 décembre, l'établissement d'une convention relative à un appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires a été approuvé.

La ville de Pérols a déjà enclenché le processus d'achat de matériel en concertation avec les écoles élémentaires. Les choix pédagogiques se sont portés sur des ordinateurs portables et des vidéoprojecteurs interactifs.

La participation au Plan de relance numérique va permettre une mise à disposition de nouveaux moyens pédagogiques et de bénéficier d'une aide de 70% sur les investissements réalisés pour un montant de 25 106,00 € TTC.



Dans le cadre d'une démarche globale de DÉVELOPPEMENT DURABLE, les élèves de l'école maternelle les Sophoras se sont engagés, avec leurs institutrices, à connaître et comprendre les enjeux du développement durable pour pouvoir agir, que ce soit au quotidien à l'école, mais aussi tout au long de la vie.

La démarche E3D contribue ainsi à la formation de citoyens informés, critiques et engagés, amenés à être force de proposition et acteurs du changement global.

Grâce à son investissement, **l'école maternelle les Sophoras recevra prochainement le label E3D**. (Établissement en Démarche de Développement Durable)

Ce label consiste à s'engager dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes pour répondre aux Objectifs de développement durable (Agenda 2030), dans le cadre des enseignements, celui des projets éducatifs, parcours et dispositifs, et dans la gestion de l'établissement (énergie, eau, déchets...).

FÉLICITATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX PETITS ÉLÈVES POUR LEUR ENGAGEMENT !

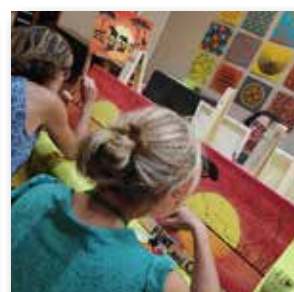
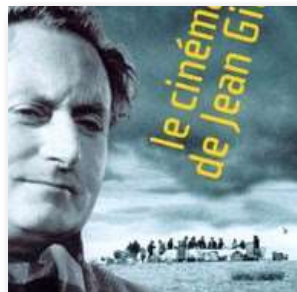


LA VILLE DE PÉROLS mise sur la sécurisation de vos enfants

En 2017, la commune a lancé le chantier de sécurisation des lieux accueillant les enfants. Depuis ce mois de janvier 2022, les 2 écoles (La Guette et Font Martin), les 2 crèches (Les Pichouns et Charles Perrault) ainsi que le centre de loisirs sont entièrement sécurisés.

Mises en place de clôtures métalliques, visiophones, contrôle d'accès.

Coût des travaux : 310 198,13 €



2012 – 2022 LA MÉDIATHÈQUE JEAN GIONO FÊTE SES 10 ANS

Du 28/01/22 au 24/02/22

Exposition « le cinéma de Jean Giono » à la médiathèque éponyme (du 28/01 au 24/02) - Entrée libre

À travers textes, photos, lettres, scénarios et extraits de films, cette exposition évoque le regard que porta Giono sur le septième art, du cinématographe Lumière à la Nouvelle Vague, en passant par le cinéma muet et poétique des années 20 qui le fascinait.

Elle présente également les relations de l'écrivain avec de grands cinéastes de son temps : Abel Gance, Jean Renoir, Luis Buñuel... ainsi que son activité de créateur.

Livres & vous : spécial 10 ans thème : « Sur et autour de Jean Giono » (29/01 de 11h à 12h15) - Entrée libre

Projection film Giono « Le hussard sur le toit » (29/01 de 15h à 17h15) - Entrée libre

Spectacle musical « Quand Giono rencontre Moustaki » par la compagnie Coup d'chapeau (05/02 de 15h à 16h) Entrée libre

Atelier peinture « Les paysages de Giono » par l'association locale L'atelier de Selky (12/02 de 10h à 12h30) - Sur inscription, réservé aux abonnés Peinture guidée : lors de cet atelier l'intervenante guide les participants pour reproduire un tableau inspiré des écrits de Jean Giono.

Lecture « L'homme qui plantait les arbres » par Sylvie suivi d'une projection d'un documentaire sur les arbres (19/02 de 15h à 15h30) - Entrée Libre

Lecture à haute voix de «L'homme qui plantait des arbres» Jean Giono, avec les illustrations de Joëlle Jolivet (éditions Gallimard) - Ouvert à tous dès 8 ans

Lecture suivie par une projection d'un documentaire sur les arbres.

Horaires de la médiathèque Jean Giono :

jeudi 14:00-19:00
vendredi 14:00-18:00
samedi 09:30-12:30 - 14:00-18:00
dimanche fermé
lundi fermé
mardi 14:00-19:00
mercredi 09:30-12:30, 14:00-18:00

Téléphone : 04 67 65 90 90
www.mediatheques.montpellier3m.fr

AGENDA

Rendez-vous réguliers à la Médiathèque Jean Giono

TOUS LES MERCREDIS DE 14H30 A 17H30

PS4, Switch et Wii U

Tout public Catégorie Jeux vidéo Conditions dès 6 ans. Réservez aux abonnés.

Venez jouer sur les consoles de la médiathèque : PS4, Nintendo Switch et Wii U. Découvrez notre riche catalogue (aventure, coopération, plateforme, course...)

TOUS LES SAMEDIS DE 10H30 A 11H

Bébés lecteurs

Bébés Catégorie Lecture Conditions Entrée libre. 0 à 3 ans (contes, comptines, chansonnettes)

LES SAMEDIS MATINS À PARTIR DE 11H (TOUS LES 2 MOIS)

Livres et vous (salon littéraire convivial)

TOUS LES SAMEDIS A 15h

Projections films

UNE FOIS PAR MOIS

Heure du conte ou spectacle pour les enfants

LE SAMEDI VEILLE DE VACANCES (TOUTE LA JOURNÉE)

Sam'di de jouer

BB joueurs et ateliers découverte jeux de société tout public + jeux vidéo.

Ateliers créatifs parents/enfants proposés pendant les vacances (voir programmation médiathèque).

SERVICES PROPOSÉS À LA MÉDIATHÈQUE JEAN GIONO

- Jeux de société disponibles sur place pendant les heures d'ouverture.
- JUB (J'emprunte Un Bibliothécaire) : Un bibliothécaire est disponible pour répondre à vos questions (aide numérique, recherche de documents, etc.) sur RDV.
- Accueil de groupe sur RDV (écoles, assistantes maternelles, âge d'or pérolien, hôpital de jour de Lattes).
- Animations dans les crèches.
- Portage à domicile (livres, DVD, CD) pour personnes isolées.

**EXPOSITION**
**« Les insectes au secours de la planète »
de l'IRD du 02/03/22 au 19/03/22**

- Exposition de panneaux explicatifs sur le rôle des insectes sur notre planète

L'IRD présente l'exposition «Les insectes au secours de la planète», en itinérance en France et à l'international depuis le 11 septembre 2020. Cette exposition, qui s'appuie sur les avancées récentes de la recherche et des témoignages de chercheurs, invite le public à découvrir les insectes sous un angle original, celui des sciences au service d'un monde plus durable.

- Programmation culturelle autour de ce thème (projections, ateliers, lectures, animations) : se référer au programme de la médiathèque à partir de Février.



INFO SPECIALE HABITAT

Dispositif d'assistance pour améliorer son habitat

Montpellier Méditerranée Métropole propose un dispositif d'accompagnement destiné aux propriétaires privés souhaitant engager des travaux de rénovation énergétique ou d'amélioration de leur logement. Les propriétaires de Pérols peuvent donc bénéficier de ce dispositif d'assistance gratuit.

La Métropole a confié cette mission à URBANIS, un opérateur spécialisé dans l'amélioration de l'habitat privé.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- **Propriétaire occupant** : l'aide est attribuée à un propriétaire qui s'engage à occuper son logement pour 6 ans minimum et dont le niveau de ressources ne dépasse pas un certain seuil.
- **Propriétaire bailleur** : l'aide est attri-

buée à un propriétaire qui s'engage à louer pour une durée de 9 ans et à pratiquer un niveau de loyer «modéré» à des locataires remplissant certaines conditions de ressources.

QUELS TRAVAUX SONT SUBVENTIONNABLES ?

- Adaptation du logement aux personnes en situation de handicap ou à la perte d'autonomie pour leur permettre de vivre à domicile : salle de bain et WC,

accessibilité, extérieure avec l'installation d'un élévateur, de rampes, seuils...

- **Rénovation du logement** : mise aux normes des réseaux (électricité, gaz, eau), gros œuvre (murs, planchers).

- **Economies d'énergie et de confort thermique** : isolation (combles, murs, sol), installation d'un système de chauffage performant, ventilation des logements, remplacement des menuiseries...



Les travaux ne doivent pas être commencés avant d'avoir effectué la demande de subvention, doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment et avoir le label Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) pour les travaux énergétiques.

COMMENT FAIRE ?

Contactez URBANIS qui examinera votre éligibilité aux aides de l'ANAH et de la Métropole de Montpellier et vous conseillera dans l'optimisation technique des projets selon la nature des travaux et la réglementation des financeurs.

► **Permanence téléphonique (ou sur rendez vous)**
Lundi à vendredi 9h/12h
Tél. : 04 67 64 70 72
montpellier@urbanis.fr

EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT DE PROPRIÉTAIRE :

Travaux réalisés : Isolation des murs par l'extérieur, changement de menuiseries.

Mr. X. est propriétaire d'une maison individuelle sur la commune de Pérols, il vit seul, son revenu fiscal de référence est inférieur à 13 000,00 €.

Maison de 1983. Le propriétaire n'a pas fait de travaux depuis la construction de la maison.

Coût des travaux	23 082,00 €
Subvention totale	20 500,00 €
Dont subvention Montpellier Méditerranée Métropole délégation ANAH	13 500,00 €
Dont subvention Montpellier Méditerranée Métropole	5 500,00 €
Dont éco chèque Région Occitanie	1 500,00 €
Taux de financement	89 %
Reste à charge	2 582,00 €
Gain thermique réalisé	50 %

Une avance de l'ANAH de 70 % a été versée avant le démarrage du chantier.

REHAUSSEMENT DU PONT DE CARNON

pour améliorer le passage des bateaux

La circulation sur le pont sera interrompue du 10 janvier au 31 mars 2022

Dans le cadre de la modernisation du canal du Rhône à Sète, l'établissement public Voies Navigables de France (VNF), avec le soutien de la Région Occitanie, entreprend de rehausser le pont de Carnon afin de faciliter le passage des bateaux.



L'accès aux cabanes de Carnon sera maintenu pendant toute la durée des travaux.

Les usagers arrivant de Pérois, de la Capitainerie du Port de Carnon ou de Palavas se verront proposer les solutions suivantes :

• Pour les Piétons et les vélos :

- Mise en place par VNF d'une navette fluviale gratuite (capacité de 40 personnes), 7j/7. L'accès se fera par le quai bas.
- Horaires navette fluviale de 6h00 à 21h00 tous les jours (les horaires pourront être élargies).

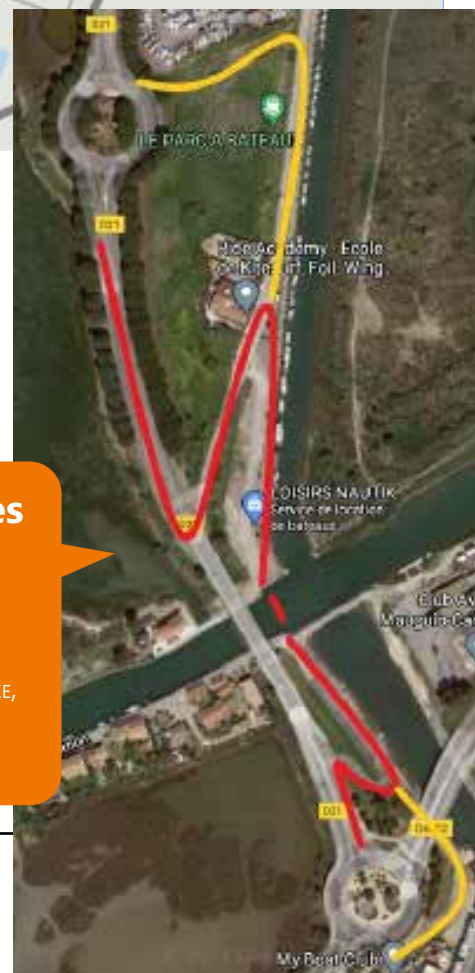
• Pour les véhicules motorisés individuels :

- Déviation routière par le centre de Carnon (D62 et D62E2)

• Pour toute demande d'information : pontdecarnon@vnf.fr

► Itinéraires possibles piétons/cycles

- PENDANT LE RÉHAUSSEMENT DU TABLIER, SOIT 2,5 MOIS (EN ROUGE)
- PENDANT LE REPROFILAGE DE LA CHAUSSÉE, SOIT 2 SEMAINES EN FIN DE CHANTIER (EN JAUNE)



PAVILLON DES ARÈNES

Le pavillon des arènes sera une infrastructure communale qui se composera de différents espaces.

Le pavillon des Arènes accueillera associations et familles.

Il sera composé :

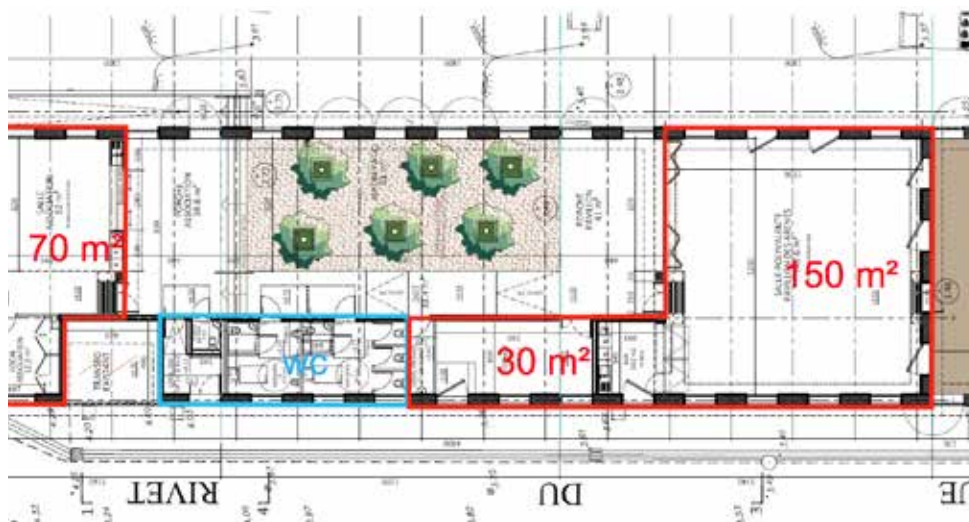
- d'une salle municipale dédiée aux associations et aux familles,
- d'une salle associative dédiée à la pétanque,
- d'un patio, lieu de convivialité intergénérationnel,
- de toilettes publiques.

Ce lieu permettra également de mettre en œuvre lors des alertes, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et de mettre en sécurité les seniors lors du plan canicule.

Montant de l'opération : 1 300 000,00 €

Début des travaux : 1^{er} semestre 2022

Livraison prévue : 1^{er} semestre 2023



Parking Georges Brassens

Afin de rendre plus accessible l'accès aux commerces du centre ville, le parking de la place Georges Brassens sera en travaux à partir du mois d'avril et deviendra payant (2 premières heures gratuites).

D'une capacité de 48 places, des horodateurs (2 heures gratuites toutes les 24 heures) seront installés, et une circulation en sens unique sera mise en place.

On entrera dans le parking par la rue Gaston Bazille (face à la Médiathèque) et on en sortira Allée Gilbert Bécaud.

Au centre de la place George Brassens se trouvera un carrousel (manège de chevaux de bois).



Parking de l'encierro

Création d'un parking de 34 places, en centre ville.
L'entrée se fera rue de l'encierro.

ATTENTION travaux voirie

Rue Gaston Bazille / Rue Eugène Lisbonne / Avenue du Rivet

Nous vous informons que des travaux de réfection de la voirie auront lieu :

RUE GASTON BAZILLE (Du 10/01/2022 au 21/01/2022)

Phase 1 : Fermeture rue Gaston Bazille du 10/01/2022 au 14/01/2022

La rue sera fermée à hauteur de l'enseigne « O'Pressing »

Phase 2 : Fermeture Gaston Bazille du 17/01/2022 au 21/01/2022

La rue sera fermée au niveau de la médiathèque et jusqu'à l'angle de la place Folco de Baroncelli. Une déviation sera mise en place par la Grand'Rue pour permettre de la remonter à contresens du sens normal de la circulation.

RUE EUGÈNE LISBONNE / AVENUE DU RIVET (17/01/2022 au 17/03/2022)

Une déviation sera mise en place à l'angle Grand'Rue / rue Auguste Gibert (sauf riverains et patients médicaux qui auront accès jusqu'à la place de la Liberté).

Les rues Baudin et Lamartine seront fermées au croisement de la rue Eugène Lisbonne.

Le stationnement sera interdit entre l'avenue du Rivet et la rue du 4 septembre et du 59 au 66 Grand'Rue.

INFORMATIONS DIVERSES ET DATES À VENIR

SUD DE FRANCE ARENA ET PARC EXPO

► TARIFS RÉDUITS POUR LES PÉROLIENS

Chaque habitant de la commune peut bénéficier de tarifs réduits à tous les événements organisés à la Sud de France Arena et au Parc Expo sur présentation de la carte multi-pass ou d'un justificatif de domicile.

CALENDRIER À VENIR :

30 Janvier au 6 Février - OPEN SUD DE FRANCE - ATP Tennis

17 au 21 Mars - Foire de Printemps

21 au 27 Mars - Championnat du monde de patinage artistique

(Sous réserve des conditions liées au covid)

Plus d'info : billetterie@spl-occitanie-events.com

SALON DU LIVRE

► LE SALON DU LIVRE AURA LIEU LE SAMEDI 23 AVRIL 2022 À PÉROLS DE 9H À 13H. (LE LIEU SERA COMMUNIQUÉ ULTÉRIEUREMENT).
VOUS POURREZ RENCONTRER DURANT UNE MATINÉE DES AUTEURS PÉROLIENS.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU SAMEDI

► À PARTIR DU SAMEDI 5 MARS 2022
LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE SE TIENDRA
PLACE CARNOT ET RUE GASTON BAZILLE

A noter que le samedi matin (jour de marché à compter du 5 mars) l'accès à la rue du docteur Serval ne sera autorisé que pour les résidents.

Bar Le Floride

UNE PAGE SE TOURNE !

LE BAR LE FLORIDE A FERMÉ SES PORTES EN CETTE FIN D'ANNÉE 2021.

JACQUES CONSTANT « JACQUOT » FAISANT VALOIR SES DROITS À LA RETRAITE.

MAIS APRÈS QUELQUES MOIS DE TRAVAUX L'INSTITUTION VA ROUVRIER SES PORTES AVEC DE NOUVEAUX MAÎTRES DES LIEUX.

L'ACCENT VEILLE AU GRAIN ET VOUS INFORMERA DE LA SUITE...

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Montpellier Méditerranée Métropole définit les règles de construction et d'occupation des sols des 31 communes du territoire métropolitain. En cours d'élaboration, il remplacera les PLU communaux.

Un dossier officiel est mis à disposition en mairie, n'hésitez pas à venir le consulter aux horaires d'ouverture du service urbanisme et déposer vos remarques dans le registre dédié.

Horaires d'ouverture du service urbanisme, Mairie de Pérols.

Le lundi et mardi après-midi de 13h30 à 17h00 - Le mercredi, jeudi et vendredi matin de 8h30 à 12h00

Vous pouvez également télécharger le dossier sur le site internet dédié :

www.montpellier3m.fr/docs-telecharger-plui





La Brasserie du Park Expo

Réouverture depuis quelques semaines de la brasserie du Park Expo.

L'établissement a été repris par M. et Mme Daniel Canu et Nawel. Ouvert du lundi au Samedi à Midi (service tardif) et les jours d'évènements au Parc expo et à l'Aréna (Midi et soir).


Cuisine avec des produits frais, fait maison.

Carte brasserie, plat du jour...

Contact :

15, route de la foire 34470 Pérols

Tél. : 09 62 60 30 42

 brasserie du park expo

Fabrice Baulo Mandataire immobilier

Fabrice Baulo est mandataire immobilier indépendant rattaché au réseau IAD France sur la ville de Pérols.

Fabrice vous accompagne dans toutes les étapes de votre projet, que ce soit la vente ou l'achat d'un bien mais aussi la location.

Proximité, connaissance du terrain, réactivité, Fabrice mènera à bien votre projet immobilier.

Contact :

Fabrice Baulo

Agent commercial indépendant de la sas IAD France

Tél. : 06 27 78 21 22

Mail : Fabrice.baulo@iadfrance.fr



Vos déclarations d'impôts deviennent complexes et vous stressent ?

Vous n'êtes pas à l'abri d'une erreur et vous passez trop de temps
sur ces démarches administratives?

**RSM vous propose un accompagnement
sur mesure par un expert-comptable.**



COMPTA@DOMICILE c'est :

- ◆ Un expert comptable à votre domicile pour gérer à votre place vos obligations fiscales
- ◆ La garantie du secret professionnel
- ◆ La prise en charge de vos questions fiscales
- ◆ Un crédit d'impôt de 50 % des sommes versées
- ◆ Votre bilan patrimonial
- ◆ Une assurance professionnelle.

www.compta-a-domicile.fr

Gilles Bouzeran - Associé

✉ compta@adomicile.pro

RSM

100, avenue Alfred Sauvy - 34470 Pérols Cedex

04 99 52 88 40

www.rsmfrance.fr





Coralie Valette

Sophrologue spécialisée en périnatalité

Coralie, sophrologue spécialisée en périnatalité, vous guide tout au long de votre grossesse, elle vous suit de la conception jusqu'aux premières années de votre bébé.

Elle vous conseille concernant l'allaitement, le bien-être du bébé, les massages, la réflexologie bébé émotionnelle, ou encore le sommeil.

Coralie vous accompagne aussi en sophrologie, gestion du stress, amélioration de la confiance en soi, changement de vie personnelle ou professionnelle, préparation pour un examen, une épreuve, accompagnement de traitement médical.

Rendez-vous en cabinet ou à domicile.

Contact :

Coralie Valette
Place Victor Hugo 34470 Pérols
Tél. : 06 85 67 13 13
cvalette.sophrologie@outlook.fr
f @coralievalette.sophrologie

Captain Tortue

Amandine, pérolienne, est conseillère mode à domicile pour la marque Captain Tortue.

Captain Tortue est une marque française de vêtements pour femme, située à Aix en provence.

Les vêtements sont tous fabriqués en Europe.

Contact :

Amandine Blache
Tél. : 06 27 25 17 18
f captain tortue

Sur contact , réunion à domicile.
Plus de 70 pièces en démo toute l'année.



Claudine Walcker

Diplômée des Beaux-arts de Montpellier pratique l'art-thérapie



L'art-thérapie est une méthode visant à utiliser le potentiel d'expression artistique et la créativité d'une personne à des fins psychothérapeutiques ou de développement personnel.

C'est un complément de soins qui vise à développer une communication non verbale.


Pour ce faire, on utilise des arts plastiques comme la peinture, le dessin, le modelage.

Les patients sont essentiellement des adultes handicapés et une population vieillissante.

Sa vocation, issue de l'école des beaux arts a amené Claudine à développer une seconde activité, beaucoup plus artistique.

Elle conseille, crée et met en œuvre des fresques murales à votre domicile. Ses fresques sont personnalisées à votre goût. Cela permet d'avoir des créations uniques. Elles sont réalisées aux marqueurs de haute qualité.

Contact :

Claudine Walcker
Tél. : 06 11 38 53 78
 claudine 34470



DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

2021-09-23/01

Délégation de Service Public pour les crèches - présentation du choix du délégataire et autorisation de signer le contrat de délégation suite à une procédure de Délégation de Service Public

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

2021-09-23/02

Approbation attribution fonds de concours - Autorisation de signature de la convention 3M Construction d'un nouveau bâtiment associatif

2021-09-23/03

Convention avec la métropole - Refacturation au bénéfice de la commune (6 compteurs postes de relevage assainissement + 1 compteur fontaine)

2021-09-23/04

Neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements du fonds de concours versé à Montpellier Méditerranée Métropole pour les travaux d'aménagement chemin des Terres Noires - année 2021

2021-09-23/05

Attribution de subventions exceptionnelles à l'association Espace Renaissance, à la société de chasse de Pérols et à l'AC-PG-CATM

2021-09-23/06

SPL L'OR AMENAGEMENT - Rapport annuel des représentants de la collectivité - exercice 2020

2021-09-23/07

Acquisition auprès du Département de la parcelle AX 134 à l'euro symbolique

2021-09-23/08

Limitation de l'exonération de la base imposable à la taxe foncière sur les propriétés bâties des logements neufs et additions de construction

COEUR DE VILLE

2021-09-23/09

Convention avec la Fondation du Patrimoine - Autorisation de signature

RESSOURCES HUMAINES

2021-09-23/10

Monétisation du compte épargne temps

2021-09-23/11

Modification du tableau des effectifs

2021-09-23/12

Approbation du règlement intérieur d'utilisation des véhicules de service et de la liste des mandats, fonctions et missions ouvrant droit au remisage à domicile

2021-09-23/13

Dispositif de signalement et de traitement des situations de violences sexuelles, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes (article 80 de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique)

2021-09-23/14

Remboursement des frais de transport et de séjour - Mandat spécial Salon des maires et des collectivités locales 2021

**5€ DE RÉDUCTION
DÈS 30€ D'ACHAT**



pour toute création de compte fidélité*

Découvrez vite notre
PROGRAMME de FIDÉLITÉ
et son pack d'avantages !

www.lavieclaire.com/programmefidelite



**UN BOUTEILLE DE JUS
MULTIFRUIT OFFERTE !**



pour toute personne possédant un compte
de fidélité**

 **La Vie Claire**

Offres valables sur présentation
de ces bons de réductions à la
caisse de votre magasin !

RDV dans votre magasin bio

830 avenue Georges Frêche à Pérols

09 81 67 54 03

Ouvert du lundi au samedi : 9h - 19h30

Le dimanche : 9h - 13h

Retrouvez nos actualités sur
www.lavieclairemontpellier.com



*Offre de réduction immédiate en caisse du 1 janvier au 28 février 2022 sur
présentation de ce bon en caisse, pour un minimum de 30€ d'achat et sous
condition de souscription au programme fidélité La Vie Claire.
**Offre une bouteille de jus de multifruits La Vie Claire offert sous condition de
souscription au programme fidélité La Vie Claire.
Offres non cumulable, valables dans votre magasin cité sur ce document. Offres
limitées à une réduction par personne et par foyer.
SARL BIONUANCE - 51504006100035.



AUDITION



BRIBES-HERAND



Centre Médical du Littoral

600 Avenue Marcel Pagnol, 34470 Pérols



Rémi DE PUYSEGUR
Audioprothésiste D.E



Appareils auditifs
Rechargeables
Invisibles
Connectés



Bilan auditif GRATUIT
(test à but non médical)



Reste à charge 0 €
(appareils auditifs 100% santé)



Essai 30 jours Chez vous
(sur prescription médicale)



Prenez vite rendez-vous au
09 52 22 94 68

AFFAIRES GÉNÉRALES

2021-12-02/01 Election d'un conseiller municipal au poste de 3^{ème} adjoint

2021-12-02/02 Convention d'adhésion à la mission de délégué à la protection des données du CDG 34

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

2021-12-02/03

Délégation de Service Public pour la fourrière automobile de la ville de Pérols : présentation du choix du délégataire et autorisation de signer la convention de délégation suite à une procédure de Délégation de Service Public

2021-12-02/04

Avenant n°3 pour le marché n°2018M04 relatif au nettoyage et à l'entretien des 2 groupes scolaires élémentaires et autres bâtiments communaux.

2021-12-02/05 Admissions en non-valeur et créances éteintes

2021-12-02/06 Versement des TOP - exercice 2021

2021-12-02/07 Avance de subvention aux associations dans le cadre des TOP - année 2022

2021-12-02/08

Approbation du règlement de fonctionnement en vue d'encaisser la Prestation de service unique (PSU) pour la crèche Les Pitchouns

2021-12-02/09

Convention dans le cadre du plan de relance - continuité pédagogique-appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

2021-12-02/10

Modification de la délibération n° 2021- 09 -23 / 03 du 23 septembre 2021 suite à une erreur matérielle du montant à refacturer à 3M dans le cadre de la convention de refacturation entre la ville de Pérols et Montpellier Méditerranée Métropole relative au remboursement de factures ENEDIS

2021-12-02/11 AP/CP Construction d'un bâtiment associatif

2021-12-02/12 Décision modificative n°2 - Budget primitif de la ville de Pérols

2021-12-02/13

Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022 - Budget de la commune

2021-12-02/14

Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022 - Budget du port

2021-12-02/15 Rapport et débat d'orientations budgétaires de la Commune - 2022

2021-12-02/16 Rapport et débat d'orientations budgétaires du Port - 2022

2021-12-02/17

Budget principal de la commune de Pérols : Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022

2021-12-02/18

Budget principal de la commune de Pérols - nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2022 : fixation du mode de gestion des amortissements des immobilisations - fongibilité des crédits

2021-12-02/19 Durée d'amortissement des Biens - budget du Port

2021-12-02/20 Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Ping-Pong Club de Pérols

COEUR DE VILLE

2021-12-02/21 Modification des tarifs du marché hebdomadaire

MÉTROPOLE

2021-12-02/22 Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de Montpellier Méditerranée Métropole

2021-12-02/23

Dérogations accordées par le Maire au repos dominical dans les établissements de commerce de détail - Arrêt de la liste des dimanches pour l'année 2022 - Avis du Conseil municipal

2021-12-02/24

Rapports sur le prix et la qualité des services publics 2020 Assainissement - Eau potable et eau brute - Prévention et gestion des déchets - Présentation au Conseil municipal

RESSOURCES HUMAINES

2021-12-02/25 Mise en place de la part « IFSE régie » dans le cadre du RIFSEEP

2021-12-02/26 Indemnités pour l'exercice de fonction des élus locaux - Modification des bénéficiaires

URBANISME

2021-12-02/27 Plan Local d'Urbanisme - Modification simplifiée n°7 - Avis du Conseil municipal

2021-12-02/28 Acquisition parcelle AN 245

2021-12-02/29 Convention de servitude ENEDIS



Transports médicaux toutes distances
Rapatriements sanitaires
Assistances taurines et festivités
Assistances épreuves sportives
Correspondant SAMU centre 15



Toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2022

16, rue de la république 34470 PÉROLS

Tél. 04 67 04 19 51 / 06 20 94 26 94 mail : contact@pegaseambulances.fr Web : www.pegaseambulances.fr

Les ambulanciers Péroliens



**CLOTURES
POUSSINE**

Clôture - Portail - Brise vue

Tél. 04 67 29 60 61
www.cloturespoussine.fr


E.S.A.T. de Saporta
humainement engagée


Saporta Entreprise
Entreprise Adaptée

Vous proposent leurs services

Entretien de vos espaces verts

Maçonnerie paysagère

(dalles, allées, murets, jardinières, bouldromes, clôtures...)

Entretien et nettoyage de vos locaux
professionnels

Nettoyage de vos véhicules d'entreprises

Façonnage Routage Conditionnement
de produits

Location de tables de concours

Mise à disposition de personnel
en entreprise

**En travaillant avec nous, vous
vous offrez un travail de
professionnels avec des
avantages fiscaux en
participant à notre mission
médico sociale.**

**Contactez
NOUS !**

Domaine de Saporta
04.67.92.12.15
saporta@adages.net
Lattes


RESTAURANT
PIZZERIA



SUR PLACE
ET À EMPORTER

Pizza D'lice

9, rue Gaston Bazille - 34470 PÉROLS

 04 67 07 01 11

www.pizzadlice.fr

**Livraison
offerte**

► TRIBUNE LIBRE

UNIR PÉROLS

Pérols aux portes de la débâcle financière!

Chers Péroliers, depuis 2016 et les +36% d'impôts infligés par la majorité municipale toujours en place, le Maire continue à vous rançonner. Vous payez déjà 50% de plus que tous les habitants de communes équivalentes. Et bien ça ne lui suffit pas! Malgré ces +36% payés depuis 5 ans, c'est une perte de 1,3 millions d'€ qu'affiche le Maire en 2021: emballement des dépenses, gabegie sans précédent, les caisses vidées, et de nouveaux investissements inconsidérés (1 bâtiment neuf de 30m de long sur le boulo-drome qui passe en 1 an de 300.000€ à 1.350.000€, 7 portes de ville monumentales, 1 toro de 6,5m) tandis que les locaux existants, véritables passoires énergétiques, sont laissés à l'abandon. Et pour couronner le tout, un nouvel emprunt de 4 millions d'€, annonceur comme en 2016 d'une future augmentation des impôts.

Le dernier conseil municipal devait être consacré au débat d'Orientation Budgétaire. Un débat? Ce fut un monologue sans public et non diffusé en direct. Raison de cette discrétion? Des finances exsangues, la faillite annoncée, le Maire qui ne supporte pas la controverse, ne maîtrise pas ses dossiers et refuse d'entendre les signaux d'alarme lancés par le Groupe Unir Pérols.

Nous aurions aimé vous présenter simplement nos meilleurs vœux pour une année 2022 de retour à de bonnes conditions sanitaires, de joie partagée et de prospérité, mais la folie dépressive du Maire nous prépare hélas de difficiles lendemains.

Bernadette Conte-Arranz texte non communiqué.

► LE MOT DE LA MAJORITÉ

ENSEMBLE POUR PÉROLS

Nous le savons, l'opposition s'oppose à ce que la majorité propose.

Tentant de sortir maintes et maintes fois de ce jeu qui sclérose les débats lors des conseils municipaux, nous avons ouvert des sessions de formations aux groupes d'oppositions. Nous avons détaillé notamment sur les objectifs de la construction d'un Plan Pluriannuel Investissement (PPI) ou encore les règles qui régissent l'établissement d'un budget communal.

Malgré nos efforts, nous constatons la voie sans issue choisie par ces groupes. Finalement, leurs actes sont en accord avec leurs visions de l'action en politique : lointaines des citoyens, lointaines des réalités du quotidien. Baissant les bras sur le champ politique, les tentatives administratives n'ont guère eu plus de succès.

PÉROLS DÉMOCRATIE CITOYENNE

Nous vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année.

De notre côté, nous continuerons à œuvrer pour tenter d'imposer une gouvernance plus citoyenne et plus raisonnée.

Aujourd'hui le maire s'octroie tous les pouvoirs et dirige seul, pour quel résultat ?

Le budget prévisionnel 2021 était déjà alarmant (933 000 € de déficit). La réalité est pire encore (400 000 € de dérapage budgétaire et 1,3 M€ de déficit). Les caisses sont vides. Les 3,5 M€/an de recette supplémentaire liés à nos 36 % ont été plus qu'engloutis dans une boulimie de dépenses de fonctionnement sans limite. Les investissements obligatoires ne sont plus financés.

Toujours plus irrationnel, le maire décide maintenant d'emprunter 4 M€ supplémentaires pour lancer un plan d'investissement non essentiel. La ville n'a plus les moyens de rembourser un tel emprunt sans augmenter à nouveau les impôts (+3,5 % en 2022, inévitablement beaucoup plus dès 2023). L'adjoint aux finances a démissionné !

Nous tentons de sauver Pérols d'une nouvelle faillite annoncée, avons écrit au préfet pour lui demander d'intervenir et à l'ensemble des élus pour leur demander de voter contre le budget 2022.

Ces démarches ont peu de chance d'aboutir mais personne ne pourra dire qu'il n'était pas au courant.

Ayant ce texte avant parution, le maire va sans doute y répondre par une nouvelle pirouette et prétendre que tout va bien. Ne croyez plus que les faits.

Nous les détaillons sur www.perolsdemocratiecitoyenne.fr et sur notre page Facebook.

En 2022, nous poursuivons le projet que vous avez plébiscité. Toutefois, cette période de pandémie liée au Covid-19 change évidemment nos priorités. Protéger votre santé, maintenir l'éducation de nos enfants en s'adaptant aux protocoles successifs, dialoguer avec les personnels de santé, continuer à vivre en vous proposant des animations sécurisées. Oui, depuis notre réélection, nous avons assumé notre responsabilité d'élu du quotidien. Nous sommes parmi vous car nous vivons avec vous.

Pour cette année 2022, nous vous souhaitons de réaliser vos projets, que celle-ci vous apporte beaucoup d'amour, et qu'elle vous permette de trouver du bien-être et du bonheur dans tout ce que l'on vit, dans tout ce que l'on vivra.

Belle année à tous.



Terrains à bâtir



Appartements neufs



Logements étudiants



Résidences de tourisme



Résidences seniors

Illustrations à caractère d'ambiance : Golem Images

Avec engagement, soin et exigence, nous vous accompagnons tout au long de votre projet immobilier afin de valoriser qualitativement votre patrimoine.

04 67 221 222 | angelotti.fr

AMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE, PROMOTEUR DE CONFIANCE



24/24H
7/7J

Dépannages
Remorquages
Transports

Véhicules légers
Poids lourds
Utilitaires - Motos

Parc Méditerranée - Rue Vedras - 34470 Pérois
Tél. 0 467 710 720
Fax 0 467 274 898
montpellier.depannageperols@orange.fr



MONTPELLIER
MÉDITERRANÉE



PARIS
A TOUT PETIT PRIX

à partir de
30€
l'aller simple

easyJet

transavia

AIRFRANCE

11 vols par jour

UN AIR
DE LIBERTÉ
EN FRANCE

www.montpellier.aeroport.fr

*Même simple - Tarif par personne à partir de, soussé à disponibilité, taxes et conditions. Voir termes et conditions en agence ou en ligne.

MARCHÉ

Tous les samedis matin
Place Georges Brassens et rue Gaston Bazille
de 8h00 à 13h00 (jusqu'au 26/02).

CULTES

► Eglise Saint-Sixte II

Place Carnot - Pérols

Messes : mardi & samedi 18h30

www.paroisse-de-perols-carnon.fr

► Eglise Protestante unie

Montpellier et Agglomération

3, avenue de Palavas 34070 Montpellier

Renseignements : 04 67 92 19 27

www.protestants-unis-montpellier-agglo.org

► Mosquée Avéroès

Rue Emile Picard - Montpellier

Renseignements : 09 54 42 43 76

► Synagogue Mazal Tov

Rue Proudhon - Montpellier

Renseignements : 04 67 65 88 15

ACCUEIL MAIRIE

Tél. 04 67 50 45 00

www.ville-perols.fr

mairie@ville-perols.fr

Du lundi au vendredi :

8h30 - 12h et 13h30 - 17h

SERVICE URBANISME

Tél. 04 67 50 45 02

urbanisme@ville-perols.fr

Lundi & mardi : 13h30 - 17h

Mercredi : 8h30 - 12h

Jeudi et vendredi : 8h30 - 12h

ESPACE FAMILLE

Tél. 04 67 50 45 45

Rue Font-Martin

www.famille.ville-perols.com

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Fermé le jeudi matin

MARIAGE

Toutes nos félicitations à :

CHAULET Cydril & **DO COUTO** Fernanda

06/12/2021

APPART-COLIN Sèverine et **FRAYSSINET** Patrice

23/12/2021

DÉCÈS

C'est avec tristesse et une pensée pour leur famille et leurs proches que nous vous proposons de rendre hommage à la mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés :

LAROCHE-JOUBERT Yves, Marie, René

28/09/2021

SOLIVE Jean-Marc, Robert, Louis

02/10/2021

MARTINEZ Gisèle, Carmen, Dominique épouse AMIEL

18/10/2021

DRUCBERT Alain, René, Raoul, Ghislain

27/10/2021

MASSARDIER Denis, Maurice, Marie

30/10/2021

DÉGRANGES Monique, Josette épouse **FORTIN**

30/10/2021

BACON Aline, Joséphine veuve **CREPPEL**

14/11/2021

MALASSAGNE Jackie, Simon

19/11/2021

VIGNOTTE Marguerite, Huguette

22/11/2021

CHARASSE Christophe, Claude, Pierre, Georges, Jacques

27/11/2021

COUQUET Jean-Paul

29/11/2021

HÉRAUD Paul, Julien

06/12/2021

COMBARNOUX Patrick, Jean-Paul

10/12/2021

GÉRARD Christiane, Gabrielle, Clotilde épouse **CAUVÉ**

11/12/2021

ALIGNAN Gérard, Marie, Martial, Gilbert

11/12/2021

MONTERO Guy, Lucien, Edouard

12/12/2021

BÉNISTAND André, Jean-Claude

15/12/2021

BARREAU Marie veuve **CLAUDEL**

20/12/2021

SALVADOR Marcel

22/12/2021

TOURRETTE Jacqueline, Emilie veuve **BONNET**

23/12/2021

BISSELIN Yvette veuve **GRÉGOIRE**

24/12/2021

BOUCHER Marie, José, Simonne, Anne épouse **HARNWELL**

27/12/2021

MOULINET François, Jacques veuf **DECRÉON**

27/12/2021

NOUVEAU - MAUGUIO - NOUVEAU - MAUGUIO - NOUVEAU - MAUGUIO



T U L U M
P A R K



VILLAS T4 & T5 AVEC JARDINS PRIVATIFS

A PARTIR DE **398 000 €**

04 28 70 40 98
ngpromotion.fr



TRANSACTION . LOCATION . GESTION

Prenez place,
Keops
vous emmène.



Image stock.adobe.com / Skisline Creations

5 ALLÉE JACQUES BREL
34470 PÉROLS
04 67 50 39 67

KEOPS
Immobilier Pérols

WWW.VOTREAGENCEIMMO.COM